Bulletin d'information de l'OBV de la Côte-du-Sud

Volume 4, n° 2 - Automne 2013

Organisme des Bassins versants de la Côte-du-Sud

Ric-Eau-chet

Du côté de l'OBV

Des écoles actives !

Du côté des projets

Ils parlent d'eau . . .

Nos partenaires en action

Qualité de l'eau

En Chaudière-Appalaches

Nouvelles du territoire

L'eau...
la connaître, l'apprécier, la protéger

Mots d'ouverture

Mot du président

Lorsqu'on me demande ce qu'est un OBV, je réponds que nous sommes d'abord et avant tout un catalyseur pour rassembler les acteurs du milieu et développer des projets qui auront un impact positif pour nous tous. Que ce soit pour obtenir l'appui des élus et des partenaires économiques, des citoyens et des associations de bénévoles, des jeunes et de leurs parents, nous nous devons de présenter un portrait clair des problématiques rencontrées et des objectifs poursuivis.

Notre premier mandat consiste à mettre en place une gestion intégrée de l'eau. Pour ce faire, tout en prenant en compte les intérêts et moyens de chacun, nous travaillons à concilier une multitude d'opinions, d'expériences et de disponibilités en offrant des opportunités enrichissantes. En effet, l'OBV de la Côte-du-Sud compte sur des membres qui croient et s'engagent ensemble pour veiller à protéger cette ressource irremplaçable qu'est l'eau. Avec une équipe multidisciplinaire et des partenaires volontaires, nous avançons vers une autre année pleine de réalisations extraordinaires.

Avec le bilan de l'année qui s'achève, nous nous activons déjà à préparer la suite. Si vous avez des questions ou souhaitez vous impliquer avec nous, contactez-nous et il nous fera plaisir de vous répondre.

Jean Lemieux, président

Mot du directeur

En 2013, beaucoup d'énergie a été consacrée à consulter les acteurs de l'eau de la Côte-du-Sud pour déposer notre Plan directeur de l'eau (PDE) cet automne. Avec une équipe gonflée à bloc, plusieurs projets ont été réalisés pour mieux connaître la ressource eau – une information juste étant à la base de bonnes décisions- et améliorer sa protection de même que celle des populations qu'elle soutient.

Les travaux autour de cette espèce menacée qu'on retrouve dans le Bras Saint-Nicolas, le fouille-roche gris, se poursuivent et des activités éducatives ont cours auprès des jeunes pour les initier aux enjeux de l'eau et de leurs habitats. De la rivière Ferrée à la rivière Boyer, des initiatives locales voient à mettre en valeur et protéger la qualité de l'eau et des habitats aquatiques. Grâce à ces comités citoyens qui se mettent en place, il est possible de renverser la tendance qui était à la dégradation de l'environnement !

Ces efforts individuels et collectifs font toute la différence, car un plan d'action, qu'on retrouve dans notre PDE, supporte leur mise en œuvre en facilitant la coordination des objectifs, des moyens et des résultats. Si vous voulez participer à la protection et à la mise en valeur de l'eau dans votre milieu, veillez au grain, nous présenterons notre PDE à la population en 2014 !

François Lajoie, directeur

Dépôt préliminaire du PDE de l'OBV de la Côte-du-Sud

Le document préliminaire du PDE (Plan directeur de l'eau) a été déposé au MDDEFP pour corrections le 18 octobre 2013. Un chargé de projet du Service de la gestion intégrée de l'eau (SGIE) du MDDEFP sera assigné au PDE et s'occupera de coordonner l'ensemble du processus d'analyse et d'approbation qui devrait durer environ 60 jours. Le MDDEFP coordonnera l'analyse du PDE auprès du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le Ministère des Ressources naturelles , le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le Ministère de la Sécurité publique, le Ministère des Transports du Québec, le Ministère de la Santé et des Services sociaux, Tourisme Québec, le Ministère des Finances et de l'Économie, le Secrétariat aux affaires autochtones, le Ministère du Conseil exécutif, le Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur.

Une grille d'analyse sera retournée à l'OBV de la Côte-du-Sud avec les commentaires de chaque ministère. Nous aurons ensuite 30 jours pour réaliser les modifications et corrections avant de retourner le document pour dépôt final au sous-ministre du développement durable de l'environnement de la faune et des parcs et approbation par le ministre.

Deux départs, une nouvelle arrivée !

Vanessa Paradis et Maxime Giguère, qui travaillaient respectivement à l'OBV depuis février 2013 et juin 2012, ont terminé leur mandat au sein de notre organisme. Néanmoins, Vanessa ne nous quitte pas complètement puisqu'elle a trouvé un emploi au sein du ROBVQ (Regroupement des organismes de bassins versants du Québec). Nous les remercions pour le travail qu'ils ont accompli avec nous !

En novembre, c'est Ève Pagé Massicotte qui a fait son entrée au sein de l'équipe. Après avoir réalisé un stage en septembre 2013, où elle a démontré tout son intérêt et sa motivation pour l'environnement, elle animera des ateliers de sensibilisation auprès des jeunes pour les prochains six mois. Ève a complété son diplôme de technicienne en environnement au Cégep de St-Foy en octobre 2013.

Emploi d'été

Cette année encore, l'OBV de la Côte-du-Sud a accueilli dans ses rangs une étudiante dans le cadre d'un emploi d'été. Alexandra Morin Dubé, de Saint-François-de-la-rivière du Sud, a travaillé sept semaines avec nous cet été. Elle a participé à plusieurs projets, dont les inventaires de poissons, l'échantillonnage d'eau, en plus de préparer du matériel pour divers projets éducatifs. Cet automne, elle poursuit ses études au baccalauréat en biopsychologie/neurosciences à l'université du Nouveau-Brunswick. Alexandra a trouvé l'expérience particulièrement intéressante et a beaucoup appris parmi nous.

Des écoles actives !

Les écoles se mobilisent encore pour l'environnement

En 2013 -2014, les élèves de plusieurs écoles primaires et secondaires du territoire se mobilisent une nouvelle fois et vont participer à plusieurs activités liées à l'environnement. Cet automne, une activité sur les salamandres a été réalisée auprès de plusieurs classes. Les jeunes ont d'abord assisté à une présentation en classe pour ensuite effectuer une sortie sur le terrain afin d'installer des abris à salamandres, sous forme de planchettes de bois ou de buches, dans un milieu humide.

Le CFER de St-Raphaël embarque pour la deuxième année dans le projet d'élevage de truites mouchetées (omble de fontaine) en installant 2 incubateurs (aquarium muni d'un refroidisseur) dans 2 classes. Les petites truites seront relâchées dans la rivière du Sud au printemps. En complément de cette activité, les jeunes participants de moins de 17 ans recevront un permis de pêche et une canne à pêche du programme pêche en herbe dans le cadre de la fête de la pêche 2014. L'OBV de la Côte-du-Sud, leur fera une présentation en classe portant sur le poisson et son habitat. Ensuite, une activité d'initiation à la pêche est prévue dans la rivière du Sud.

Au printemps prochain, nous prévoyons proposer d'autres animations aux écoles et notamment la mise en place d'un rallye nature itinérant.

En attendant nous travaillons toujours très fort avec l'école Beaubien pour obtenir un financement afin de réaliser un jardin de la biodiversité et un jardin potager où les jeunes de l'école pourront venir se ressourcer et en apprendre plus sur la biodiversité urbaine, le travail de la terre et comment faire pousser des légumes.

Activités parascolaires sur des sujets reliés à l'environnement !

Cette année, nous développons une nouvelle approche à l'environnement pour les jeunes par le biais d'activités parascolaires. En effet, nous proposerons aux écoles proches de Montmagny de réaliser des activités au sein de leur établissement le midi. Une fois par semaine, nous nous rendrons au sein de chacune des quatre écoles afin de réaliser des activités ludiques avec les jeunes.

Cet automne, c'est une activité sur le thème des insectes d'une durée de sept semaines qui se conclue avec la création par chaque jeune d'un petit abri à insectes qu'ils pourront rapporter chez eux et installer pour le printemps prochain.

Durant l'hiver ce sera un atelier de 8 semaines sur le thème des oiseaux qui sera donné avec également plusieurs créations comme une mangeoire à oiseaux et surtout un nichoir à hirondelle.

Un troisième et un quatrième atelier sont en développement pour le printemps 2014 sur le thème de l'eau et des poissons.

Du côté des projets

Le fouille-roche gris dans la rivière du Bras St-Nicolas

Après avoir confirmé la présence de cette espèce menacée dans la rivière en 2012, deux nouveaux projets pour la protection du fouille-roche gris ont été réalisés cette année. Une caractérisation de l'habitat du fouille-roche gris a d'abord été réalisée en juillet sur une distance de 3.5 km dans la municipalité de Cap St-Ignace afin de prioriser les propriétés à protéger, à améliorer et à restaurer en vue d'un futur projet d'intendance en 2014-2016. Des sacs promotionnels ont été conçus et distribués aux propriétaires riverains et aux partenaires ayant participé au projet afin de les sensibiliser à la problématique de l'espèce. Un deuxième projet visait à préciser la répartition du fouille-roche gris et l'utilisation dans les tributaires de la rivière du Sud.

Après une formation sur l'identification des Cyprinidés, nos deux biologistes Suzanne et Vanessa ont entrepris la saison d'inventaire et recensé le fouille-roche gris à deux autres stations dans le Bras St-Nicolas, en amont et en aval des stations de 2012. Ces pêches ont permis d'apporter des précisions sur son aire de répartition. Au cours de cette période, des biologistes de Pêches et Océans Canada et Pierre-Yves Collin du Ministère des Ressources naturelles (service faune) se sont joints à l'équipe de l'OBV pour assister à cet inventaire.

En septembre, la ville de Montmagny a installé le panneau d'interprétation sur le fouille-roche gris de l'OBV de la Côte-du-Sud, sur le pont Prévost, (Rue St-Ignace).

Projet de Biodiversité en milieu agricole dans le cours d'eau Le Bras.

Le projet de biodiversité en milieu agricole, financé par la Fondation de la faune du Québec et plusieurs autres partenaires, est réalisé à 85%. L'hiver dernier, les jeunes des écoles de Saint-Roch-des-Aulnaies et de Ste-Louise ont construit des abris pour la faune, en plus d'élever des truites dans un incubateur.

Au printemps 2013, ces abris ont été installés le long du cours d'eau Le Bras (bassin de la rivière Ferrée), afin d'être habités pour l'été. Le 6 juin, les jeunes des deux écoles du bassin versant se sont déplacés sur le site afin de voir le résultat de leur travail, de mettre leurs poissons à l'eau et de planter un corridor écologique le long du cours d'eau. Ils ont planté environ 500 arbres et arbustes.

En septembre, 3 seuils fauniques et 3 frayères ont été aménagés dans le cours d'eau pour améliorer l'habitat de l'omble de fontaine. Les 18 et 20 septembre, ce seront 35 étudiants du Cégep de La Pocatière qui sont venus planter plus de 600 arbres et arbustes, dans le cadre de leur cours de biologie.

Une rencontre d'information est prévue dans le bassin versant cet hiver pour présenter les réalisations de ce projet. Un dépliant sera distribué aux producteurs agricoles et sera aussi disponible à la mairie des deux municipalités en d'un panneau de sensibilisation à propos du projet.

Du côté des projets suite ...

Suite et fin du projet collectif agricole dans le bassin versant de la rivière Ferrée

Débuté en 2011, le projet collectif en milieu agricole du bassin versant de la rivière Ferrée prendra fin en mars 2014. Toutefois, plusieurs producteurs sont engagés dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques culturales, et avec les années, souhaitons qu'une majorité des utilisateurs des terres agricoles trouvent des techniques qui leur conviendront pour obtenir un bon rendement des cultures tout en ayant des pratiques en faveur de la qualité de l'eau.

La sensibilisation des producteurs agricoles à la problématique de la qualité de l'eau s'est faite de différentes façons, mais celle qui conclura l'année sera la remise des cahiers personnalisés pour chaque producteur agricole.

Comme les exploitations agricoles sont dans un bassin versant prioritaire et engagés dans une démarche agroenvironnementale, celles dont les dossiers seront complets (PAA, dossier technique, plans et devis, formulaire de demande d'aide signé, etc.) au 31 mars 2014 pourront réaliser leurs travaux dans l'année financière subséquente, soit avant le 31 mars 2015, et pourront bénéficier du taux d'aide de 90%.

Ateliers sur les cours d'eau à débits torrentiels

En collaboration avec la MRC de Bellechasse et la Contrée en montagnes de Bellechasse, un atelier a été organisé pour mieux comprendre la dynamique des rivières de piedmont afin d'en limiter les dégâts.

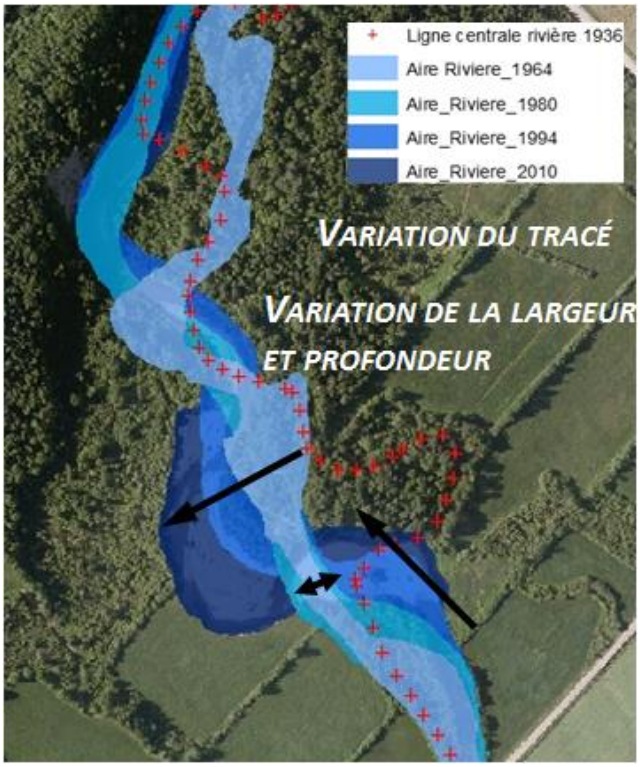

Dr Claudine Boyer, qui a développé une expertise dans l'analyse des ajustements de rivière, finalise actuellement un projet dans le bassin de la rivière La Fourche dans les municipalités d'Armagh et de Buckland. Cette étude vise à développer un outil permettant d'intégrer et de mettre en relation des données spatiales et temporelles et d'évaluer la vulnérabilité des berges pour une gestion optimale des berges dans un contexte de changements environnementaux.

Une première rencontre a permis de réunir près d'une trentaine de riverains aux prises avec des problèmes d'érosion ou d'inondation lors des crues d'importance qui surviennent au Massif du Sud. Une deuxième rencontre, destinée aux élus, directeurs généraux, aménagistes et inspecteurs faisant face à cette nouvelle réalité, se tiendra le 20 novembre.

Ils parlent d'eau

Daniel Racine, *aménagiste de la MRC de Montmagny, directeur adjoint de la MRC et du Parc régional des Appalaches, membre de l'OBV*

J'ai participé à la fondation de l'OBV avec mes collègues des MRC et du Ministère de l'Environnement. Je participe comme membre depuis les débuts de l'OBV comme aménagiste et maintenant j'assure également un lien avec les préoccupations en milieu forestier.

Mon travail en aménagement du territoire au sein d'une MRC et aussi l'importance que j'accorde à vivre dans un milieu où la ressource «eau» est de qualité m'ont motivé à faire partie de l'OBV.

Pour moi l'eau est une ressource naturelle qui a une valeur tant sur le plan économique et social qu'environnemental. Elle apporte à un milieu une qualité de vie, des opportunités de récréation, des paysages d'intérêt et une diversité écologique.

Ensemble, on en fait plus !

La MRC et les municipalités qui la composent envisagent différents projets de mise en valeur de berges et d'accès à des cours d'eau. Aussi, en milieu forestier, la ressource eau est souvent de bonne qualité, mais on doit être vigilant sur les variations de débit des cours d'eau suite à des interventions humaines. Une remise en état des bandes riveraines en milieu agricole et dans certains villages constitue également un projet qu'il faudra envisager dans les prochaines années.

L'expertise des ressources humaines de l'OBV a été mise à contribution dans les projets d'aménagement et de protection des cours d'eau. Aussi, l'équipe de l'OBV a apporté une précieuse collaboration dans le déroulement des activités de la fête de la pêche sur le territoire.
Avoir dans notre région immédiate, une équipe de biologiste et de gens dévoués à transmettre leurs intérêts et connaissances sur la protection et la mise en valeur de la ressource fait prendre conscience aux gens de notre communauté de la réelle valeur sociale, économique et environnementale de l'eau.

Ils parlent d'eau suite...

Christian Joncas,

exploitant en agriculture biologique, Sainte-Louise

Propriétaire d'une ferme laitière biologique et membre actif du comité de bassin versant de la rivière Ferrée depuis sa création, il y a 3 ans. C'est un pionnier de l'agroforesterie dans sa région. Son premier brise-vent a été planté en 1988, avant même qu'on entende vraiment parler d'agroforesterie au Québec. Depuis ce temps, avec sa conjointe, Linda Caron, ils ont planté plus de 15 km de haies brise-vent.

Un profond respect pour la nature

« Mon but en tant qu'exploitant agricole est d'exercer mon métier dans le respect de l'environnement, mais aussi pour le bien-être de mes bêtes.

Faire partie du comité de bassin versant de la rivière Ferrée est une suite logique à mon implication pour l'environnement depuis toutes ces années. En effet, le but du comité étant de valoriser la rivière Ferrée d'améliorer sa qualité tout en sensibilisant les acteurs du milieu, s'insérer parfaitement dans la vision que j'ai du respect de l'environnement. Mon implication vise un objectif : que la rivière retrouve toute son importance, autant au niveau utilitaire que récréatif. L'eau est source de vie, elle représente la santé et la vitalité d'un milieu. »

Ensemble on est plus fort !

Cette année le projet du comité de bassin versant de la rivière Ferrée était de créer une halte touristique le long de la rivière Ferrée afin de redonner aux gens un accès celle-ci. L'OBV de la Côte-du-Sud a été un partenaire dans la réalisation de ce projet, il nous a aidés pour de nombreuses actions : détermination des végétaux, aide à la plantation d'arbres et arbustes, installation d'une auberge à insectes réalisée par les jeunes de l'école de Saint-Roch-des-Aulnaies, présentation à la journée d'inauguration, etc.

Le caractère novateur de ce projet démontre une réelle intention d'investir dans la multifonctionnalité, il permet de mettre en valeur les paysages et l'attractivité du secteur, tout en valorisant le secteur agricole et en protégeant la biodiversité.

Fin du projet biodiversité au parc riverain de la rivière Boyer

Le 29 septembre dernier a eu lieu l'inauguration du dernier panneau d'interprétation installé au Parc riverain de la Boyer. C'est avec une grande fierté que celui-ci a été présenté, par l'organisme des Amis du Parc riverain de la Boyer, à une trentaine de personnes présentes pour l'occasion.

Au cours de ce bel après-midi de septembre, les visiteurs ont pu se familiariser avec les différentes espèces d'animaux présentes sur le site et les abris fauniques installés.

L'aboutissement de ce projet a été le fruit du travail méticuleux et consciencieux de plusieurs collaborateurs. Les Amis du Parc riverain de la Boyer et l'OBV de la Côte-du-Sud ont tenu à remercier la Fondation de la Faune du Québec qui a financé en partie le projet, les écoles primaire l'Étincelle et secondaire de Saint-Charles, les six professeurs et la centaine de jeunes qui ont aidé à la réalisation des abris fauniques ainsi que les nombreux bénévoles qui ont installé les abris, aménagé le sentier et la superbe passerelle de laquelle on peut admirer l'étang.

La halte du Méandre à St-Roch des Aulnaies

Le 17 juillet dernier a eu lieu la première visite guidée du Méandre suite à l'inauguration de ce nouvel accès public à cette rivière. Une vingtaine de personnes, ainsi que des journalistes locaux étaient présents. Madame Mireille Forget, présidente du comité, Christian Joncas, producteur agricole et Marianne Parent, coordonnatrice du projet Ferrée, ont pris la parole à tour de rôle pour expliquer le projet et répondre aux nombreuses questions des visiteurs. L'agriculture, le suivi de la qualité de l'eau et l'histoire de la rivière furent les sujets abordés lors de cet avant-midi ensoleillé.

La suite pour promouvoir la rivière Ferrée l'an prochain : une descente de rivière avec des embarcations amateurs ainsi que la création d'une œuvre d'art qui serait mise en place au Méandre par un artiste de la région.

Qualité de l'eau

Opération bleu-vert

Le ROBVQ a renouvelé le financement de l'opération bleu vert. Grâce à ce financement, l'OBV de la Côte-du-Sud poursuit ses démarches d'accompagnement des comités pour la santé des lacs dans les différents dossiers qui les préoccupent. Nous avons déjà rencontré des acteurs de l'eau intéressés à prendre l'avenir de leur lac au sérieux, il y a plus d'un an pour certains. **Et l'avenir de votre lac ?**

Soulignons que le lac Crève-Faim suit de près l'évolution du niveau d'eau du lac, suite à l'installation d'un déversoir pour régler son problème d'inondation qui perdurait depuis plusieurs années ! Le travail assidu de la Table de concertation (TAC) réunissant l'ARILACREF, les municipalités de Buckland et de Saint-Damien, la MRC de Bellechasse et l'OBV de la Côte-du-Sud, depuis plus de deux ans, a porté ses fruits. Déjà, lors de la dernière rencontre de la TAC en novembre, l'ARILACREF présentait une ébauche très bien structurée d'un Plan pour la conservation de leur lac !

Pêches électriques

L'OBV de la Côte-du-Sud a réalisé un vaste inventaire des poissons encore ! Au total, 37 stations ont été échantillonnées par un engin de pêche électrique dans les rivières de la Côte-du-Sud. En plus du fouille-roche gris, d'autres espèces d'intérêt telles que l'omble de fontaine, la barbotte des rapides et le bec-de-lièvre ont été observées dans les différents tributaires. Aucune espèce envahissante n'a été capturée.

Qualité de l'eau dans nos rivières

Un portrait de la qualité de l'eau sur le territoire de la Côte-du-Sud a été réalisé à partir des observations disponibles. La qualité de l'eau, dans les rivières Boyer Sud et Boyer Nord, oscille entre mauvaise et très mauvaise. Pour la rivière Boyer, depuis 2010, on a une eau de très mauvaise qualité. Les paramètres problématiques sont principalement les concentrations en nitrites et nitrates, la chlorophylle et les concentrations de phosphore.

A l'embouchure de la rivière du Sud à Montmagny, la qualité de l'eau est considérée satisfaisante malgré que l'on observe une certaine dégradation temporelle. De 1995 à 2005, la qualité de l'eau varie entre une eau de bonne et une eau de qualité satisfaisante, néanmoins depuis 2006, plus de 50% des valeurs de l'IQBP indique une eau de qualité douteuse. Les paramètres problématiques sont principalement les matières en suspension et les coliformes fécaux. L'eau est souvent impropre à la baignade en raison du nombre élevé de coliformes fécaux présents dans l'eau.

L'eau de la rivière Trois-Saumons présente une eau de qualité satisfaisante à son embouchure. Cette station est suivie depuis 2012 et les paramètres problématiques sont les concentrations en nitrites et nitrates et les coliformes fécaux. L'eau de la rivière Ferrée, démontre une eau de qualité douteuse attribuée à des problématiques de phosphore et de chlorophylle.

L'eau du Bras St-Nicolas à Montmagny révèle une qualité satisfaisante dont le facteur déclassant est attribué principalement aux matières en suspension.

PACES (projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines)

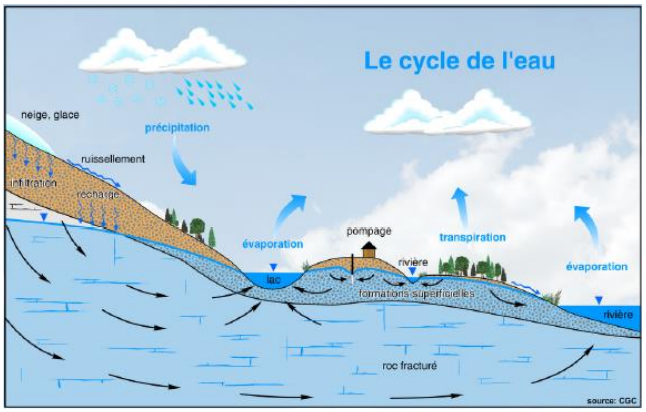

Dans le cadre du projet PACES en Chaudière-Appalaches 2012-2015, Annie Ouellet de COBARIC, Simon Lemieux de GROBEC et François Lajoie de l'OBV de la Côte-du-Sud ont été désignés comme représentants des OBV de Chaudière-Appalaches au comité aviseur. http://obv-ca.org/paces/documentation/

Une rencontre des OBV de Chaudière-Appalaches a eu lieu avec le MDDEFP pour discuter de la disponibilité des données et des informations du PACES.

Une rencontre des partenaires du projet sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec s'est également tenue le 24 septembre dernier. En plus du dépôt et contenu du rapport final, il était aussi question de diffusion des données.

Les TCRs (tables de concertation régionale)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL), des tables de concertation régionale ont été mises en place. Pour le territoire de la Côte-du-Sud, deux TRC interviennent :

→ La TCR du Sud de l'estuaire moyen

Celle-ci s'est mise en place suite à l'annonce du ministre du MDDEFP en août. L'OBV de la Côte-du-Sud participe au comité aviseur.

→ La TCR de la zone de Québec

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a été désignée par le MDDEFP pour coordonner la mise en place et le fonctionnement de la nouvelle table de la zone de Québec. Les OBV concernés, dont l'OBV de la Côte-du-Sud, ont proposé à la CMQ que la directrice de l'OBV de la Capitale nationale participe au comité provisoire qui travaille à définir le mécanisme et les règles de fonctionnement, vu l'expertise cumulée par les OBV pour concerter les acteurs de l'eau.

OBV Chaudière-Appalaches

→ L'habitat du poisson en Chaudière-Appalaches

Cette année, cinq OBV (CBE-OBAKIR-COGESAF-COBARIC et OBV Côte-du-Sud) ont réalisé des inventaires de poisson avec l'unité de pêche électrique acheté en commun l'an passé.

→ Plan d'action agroenvironnemental régional (PAAR)

Un projet pour prioriser les bassins et sous-bassins agricoles en Chaudière-Appalaches (2013-2014) a été octroyé par le MAPAQ dans le cadre de son programme pour des projets régionaux et interrégionaux 2013-2018. Les OBV de Chaudière-Appalaches collaborent à ce projet mené par le COBARIC.

Départ de personnes ressources, actives pour une gestion intégrée de l'eau !

En cette fin d'année 2013 plusieurs personnes actives sur notre CA, mais aussi des partenaires de travail importants pour nous, ont pris leur retraite ou changé d'emploi.

- Mme Rachel Thériault, de la société Innergex, administratrice de l'OBV de la Côte-du-Sud depuis sa fondation, a pris une retraite bien méritée. Nous tenons à lui transmettre tous nos vœux pour la nouvelle vie qui l'attend.
- Monsieur André Clavet, maire de Cap St-Ignace, ne s'est pas représenté aux élections municipales. Nous le remercions aussi pour l'appui politique qu'il nous a apporté depuis le début.
- Monsieur Hugues Bertrand, chargé de projet à l'aménagement et l'entretien des cours d'eau à la MRC de L'Islet, avec qui nous avons travaillé sur plusieurs projets, a quitté son poste dans l'Islet pour se consacrer à celui de la MRC de Kamouraska. Bonne continuation !

Nous attendons la désignation de nouveaux administrateurs et conseillers pour renouveler la table de concertation qu'est l'OBV de la Côte-du-Sud. M. Claude Duquet, aménagiste, sera le nouveau conseiller pour la MRC de L'Islet.

Crédit d'impôt ÉcoRénov

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé un crédit d'impôt destiné aux particuliers qui font exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux de rénovation écoresponsable pour leur maison ou leur chalet entre le 7 octobre 2013 et le 1er novembre 2014. Ce crédit d'impôt, qui sera d'un montant maximal de 10 000 $ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie des dépenses admissibles d'un particulier qui excédera 2 500 $.
Les travaux relatifs à la conservation et qualité de l'eau sont reliés à l'installation de citernes de récupération des eaux pluviales enfouie sous terre, la construction ou rénovation d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, et la restauration de bandes riveraines.
http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULFR_2013-10-f-b.pdf

Contact

Rejoignez-nous sur Facebook

www.obvcotedusud.org

Pour recevoir le bulletin :

pde@obvcotedusud.org

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs
Québec

L'OBV de la Côte-du-Sud tient à remercier le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour son soutien financier visant à assurer le fonctionnement de l'organisme. Les opinions exprimées dans ce bulletin n'engagent en rien le ministère. Merci également à tous nos partenaires.